



Période :	2018 - 2019
Mission :	<ul style="list-style-type: none"> • Reconfiguration des projets (calepinages opérationnels, des plans de détails, choix techniques, ...) • Optimisation des solutions des raccordements aux réseaux avec dépôt des demandes de raccordement • Simulation des productions PVSyst • Reprises des CAPEX et OPEX – plan de financement • Appui à l'actualisation des autorisation (permis de construire, ICPE...) • Suivi dossiers AO CRE
Maître d'ouvrage :	QUENEA'CH (privé)
Financement :	QUENEA'CH (privé)

ENJEUX ET OBJECTIFS

L'intervention a consisté en une reprise du développement de 4 centrales photovoltaïques au sol (2 lauréates et 2 candidates AO CRE4) d'une puissance totale de 15,35 MWc réparties dans les régions Occitanie (département de la Haute-Garonne), Normandie (département de l'Orne) et Bretagne (département des Côtes d'Armor et Ille et Vilaine).

Ces 4 projets de centrales sont sur des fonciers de type dégradé : sols pollués (résidu industriel) ou Centres Technique d'Enfouissement en post-exploitation (ICPE). Notre appui technique a permis de définir les types d'ancrage compatibles avec les exigences des services de la DREAL.

L'objectif a été de redéfinir de nouvelles configurations techniques (calepinages, solutions d'ancrage des tables, optimisation du foncier...) permettant d'atteindre des puissances de raccordement compatible avec les réseaux (limitation des contraintes « réseau ») afin d'optimiser les CAPEX pour atteindre des plans de financement performants.

RÉSULTATS

➤ Haute- Garonne :

- Optimisation de l'implantation (réduction de 29% de la surface du projet) tout en restant conforme la puissance 5 MWc (dossier lauréat à l'AO CRE 4.3)
- Dimensionnement électrique ajuster permettant l'injection de la production dans le réseau au voisinage du site de production (limitation des renforcements réseaux) : bridage des onduleurs, régulation locale de puissance réactive ($Q=f(U)$).
- Réduction du coût du raccordement réseau de 37% permettant de redonner une pertinence économique au projet.
- Construction entre novembre 2019 et juin 2020
- Mise en service été 2020

➤ Orne :

- Redéfinition et optimisation de l'implantation permettant de correspondre aux exigences du projet lauréat de l'appel d'offres CRE 4.5 : augmentation de la puissance de 60% : 3,65 MWc
- Obtention d'un raccordement réseau avec une injection de la production dans le réseau au voisinage du site de production
- Mission de Maitrise d'œuvre pour la construction de la centrale et appui à la mise en place des modalités d'exploitation
- Mise en construction prévu au 2^{ème} semestre 2020
- Mis en service 1^{er} trimestre 2021

➤ Côte d'Armor:

- Redéfinition et optimisation de l'implantation augmentation de la puissance : 4,5 MWc en vue d'une candidature au prochain AO CRE
- Réalisation d'une pré-étude de raccordement
- Appui au dépôt du permis de construire

➤ Ille et Villaine:

- Redéfinition et optimisation de l'implantation augmentation de la puissance : 2,2 MWc en vue d'une candidature au prochain AO CRE
- Réalisation d'une pré-étude de raccordement
- Appui au dépôt du permis de construire

